L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 6 JANVIER 1870. 43e année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET, [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 6 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voyez les annonces.

Par E. Roger & Co, à [illegible] de la rue de la Vieille-Levée [illegible] York, Boston et Philadelphie.

Par J. [illegible] Jr., [illegible]

Par N. J. Montgomery & Co., [illegible]

Par G. Valcour, [illegible] au No 14 de la rue Natchez [illegible]

Par Vincent & Co., [illegible]

Par Hellman, Marks & Co., au No 28 de la rue de Chartres—Habillements [illegible]

Par Jos. N. Robert, [illegible] de la rue Vieille-Levée—Marchandises sèches, [illegible]

☞ Achetez vos [illegible] chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES, 185 [illegible] 185

☞ Achetez vos Stoves, Batteries de cuisine, Ustensiles de ménage et Ferblanterie, chez L. Chapotel, angle des rues Bienville et [illegible]

☞ Nos lecteurs trouveront, tous les jours à la partie anglaise de notre feuille, les arrivages et les départs de navires, steamers et bateaux à vapeur; ainsi que les lises des navires partis du Nord et d'Europe, pour la Nouvelle-Orléans.

THEATRES.

Aujourd'hui, Jeudi.

Opéra—Twelfth Night Revelers.

Académie de Musique—Ivanhoe avec Elise Holt.

St-Charles—Ixion, or the man at the wheel.

Variétés—Twelfth Night, comédie.

Crescent City Museum—Nos 40 et 42 rue St-Charles, vis-à-vis l'Hôtel.

Le Nouveau Ministère Français.

Le câble transatlantique nous a transmis hier la liste officielle du nouveau ministère français. La combinaison primitive formée par M. Emile Ollivier, dans le but de rallier sous une bannière commune la droite, tout entière et le centre gauche n'a pas réussi. les chefs de l'ancien tiers-parti ayant refusé de siéger à côté des anciens ministres. Après avoir échoué dans toutes ses tentatives pour composer un ministère mixte, M. Emile Ollivier s'est revenu à ses premiers alliés de la gauche. A l'exception du maréchal Vaillant qui est plutôt un officier de la couronne qu'un ministre, et des ministres de la guerre et de la marine, [illegible] sont des hommes [illegible] des hommes politiques. [illegible] les nouveaux ministres, MM. Daru, Chevandier de Valdrome, Buffet, Segris, de Talhouet et Louvet sont des notabilités de ce tiers parti qui ne comptait, il y a deux ans, que 36 membres et qui, à l'ouverture de la session, [illegible] 75 voix [illegible] pour la vice-présidence. M. Maurice Richard, au bénéfice duquel on a découpé un ministère, celui des Beaux-Arts, dans les attributions du maréchal Vaillant, n'a d'autre titre à cette faveur que l'amitié personnelle d'Emile Ollivier, dont il est le Pylade. M. Buffet a été [illegible] du commerce quand Napoléon III n'était que Président de la République.

La question est maintenant de savoir si ce ministère qui représente presqu'exclusivement les idées de l'ancien tiers-parti, pourra réunir une majorité suffisante pour se soutenir. [illegible]

[illegible]

Nous avons publié dans notre [illegible] décembre le programme du centre droit [illegible] du centre gauche. Le premier [illegible], le 15 décembre, 126 noms [illegible] figurer ceux de MM. Ollivier, Chevandier de Valdrome, Segris, marquis de Talhouet, Louvet, et Maurice Richard. [illegible]

Dans la séance du [illegible] décembre, lors de l'élection des vice présidents, sur 271 votes M. le marquis de Talhouet a obtenu 244 voix, M. Chevandier de Valdrome [illegible] M. Daru n'a réuni que 98 voix, M. Buffet 75, M. Segris 26 et M. Louvet 7.

Les forces de la Chambre se trouvent aujourd'hui ainsi divisées: [illegible]

Steamer Henry Tete.—Ce nouveau bateau à vapeur, le Henry Tête, commandé par le capitaine J. Dautérive, vient d'arriver dans notre port. Il fera le service de la côte et du bayou Lafourche.

Le Henry Tête a été construit à Louisville sous la surveillance immédiate du capitaine Henry Streck. Il a 162 pieds de longueur, sur 37 pieds de largeur et 6 pieds de profondeur. Chacune de ses deux machines indépendantes a un cylindre de 21 pouces de diamètre dont le piston a sept pieds de course. Il est en outre muni d'une machine supplémentaire pour charger et décharger et faire mouvoir le cabestan, et de deux autres petites machines indépendantes dont une pour fournir l'eau aux chaudières et l'autre pour [illegible] les tuyaux d'incendie. Les chaudières, au nombre de quatre, ont 28 pieds de long et 36 pouces de diamètre.

Les aménagements intérieurs du nouveau steamer ne laissent rien à désirer [illegible] confort des voyageurs. En résumé, le Henry Tête est un fort beau et un fort solide bateau, commandé par un capitaine aussi prudent qu'expérimenté. Le patronage des habitants riverains du fleuve et du bayou Lafourche lui est d'avance assuré.

Chapeaux.—On verra plus loin une annonce de M. J. J. Albert, rue de Chartres No 30, qui a toujours en main un riche assortiment de chapeaux de tout genre. Nous recommandons cet assortiment comme un des plus élégants et des plus nouveaux qui se puissent voir en ville.

$55.—C'est le prix de cette Machine à coudre de Grover & Baker, laquelle a remporté le deux premiers prix à la [illegible] foire de l'Etat de la Louisiane et la croix de la Légion d'Honneur à la dernière Exposition de Paris.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

Tabacs, cigares, pipes, &c.—MM. Glandet & Levy annoncent [illegible] dans leur magasin situé au No 114, rue de Chartres, au coin de la rue St-Louis, vis-à-vis de leur ancien établissement, et qu'ils sont à même de satisfaire à toutes demandes qui leur seront adressées pour tabac à fumer, à chiquer et à priser. [illegible] MM. Glandet & Levy vendent au comptant, à des prix très modérés.

Un Artiste en Cheveux.—La mode ne consiste pas seulement [illegible] [illegible]

☞ La machine à coudre à points serrés de Willcox & Gibbs [illegible] A vendre par M. S. Hedrick & Co, 116 Canal.

☞ Le rhume le plus léger, quand il est négligé, abat la constitution la plus robuste et conduit à la consomption et la mort. Ce résultat désastreux peut être facilement évité, en faisant usage immédiatement du Sirop Pectoral Balsamique de Burnett, la préparation la plus agréable et la plus efficace qui ait encore été présentée au public. On le trouve généralement dans toutes les pharmacies.

Transfert d'écuries.—M. Pierre Dufort, successeur de Ch. Laborde, prévient ses habitués et le public en général qu'il a transféré ses écuries du No 30 de la rue d'Orléans au No 88 de la rue St-Louis, entre Royale et Bourbon, où il aura toujours des voitures à louer pour familles, mariages et enterrements. Voyez l'annonce.

☞ Il n'est pas étonnant que les hommes fassent l'éloge de la machine à coudre à points serrés de Willcox & Gibbs; que les poètes, les orateurs, les théologiens, les philosophes, etc., parlent de son influence sur les intérêts sociaux et sur la destinée de la femme. A vendre par M. S. Hedrick, 87 et 116 de la rue du Canal.

$55.—Une dame ne saurait faire une plus grande économie qu'en achetant une Machine à coudre de cinquante cinq piastres, de Grover & Baker. C'est une compagne aussi commode que gaie.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

LEGISLATURE.

MERCREDI, 5 janvier.

Sénat.—27 membres sont présents.

Le message du gouverneur est lu par le secrétaire.

M. O'Hara demande qu'il en soit tiré 200 copies. Adopté.

Une proposition de M. Ogden pour nommer un comité de trois membres chargé d'examiner l'affaire de l'auditeur et les archives de son bureau, est déposée.

M. Ray, du comité judiciaire, rapporte en faveur de M. John Lynch qui gardera ses deux places, celle de sénateur et celle d'arpenteur des Etats-Unis, pour l'Etat de la Louisiane.

AVIS DE BILLS.

Bill de M. Foute pour rappeler la loi sur le jeu.

Un bill de M. Bacon, de même nature.

Un bill de M. Campbell pour organiser, armer et équiper une milice et pourvoir aux moyens d'entretien.

Bill relatif aux licences; aux annonces judiciaires; comptables; révision et correction de liste pour les votants enregistrés de l'Etat; certains officiers de l'Assemblée générale; pour incorporer l'Association d'assistance des Fermiers, etc.

Par M. O'Hara—Bill relatif à la Compagnie de dessèchement de Lafourche.

Par M. Ogden—Relatif au port d'armes cachées.

Par M. Packard—Relatif à la conduite des élections.

Par M. Wilcox—Autorisant les paiements en Legal Tenders seulement.

Par M. O'Hara — Relatif aux chemins de fer.

Par M. Lewis—Pour empêcher l'usure.

Par M. Pollard—Pour autoriser le gouverneur, en certains cas, à lancer des mandats pour l'appréhension de personnes accusées de meurtre et d'autres offenses.

RÉSOLUTIONS JOINTES.

Par M. Ogden, pour faire enquête sur les affaires de l'auditeur. Déposé.

M. Ray, pour établir une banque d'Etat, connue sous le nom de banque d'Etat de la Louisiane. Envoyé à l'impression.

M. Campbell, pour amender le 99e article de la Constitution. Envoyé à l'impression.

M. O'Hara, pour donner à l'auditeur d'Etat un bureau dans la Maison d'Etat.

RÉSOLUTIONS.

Par M. Bacon, pour allouer à l'assistant secrétaire, au clerc et au portier le même nombre de journaux quotidiens et hebdomadaires qu'aux membres.

Par le même—Que 10 ou 12 sénateurs ne résidant pas dans le district qu'ils représentent; que la question soit référée au comité judiciaire pour savoir s'ils peuvent légalement conserver leurs sièges comme sénateurs. Déposé.

Par M. Thompson—Pour incorporer le chemin de fer de Mandeville et Sulphur Springs.—Déposé.

Par M. Brangha—Pour référer au comité judiciaire la question de savoir si le sénateur Coupland a droit à garder son siège au Sénat quand en même temps il remplit au Texas une fonction des Etats-Unis. Adopté.

Par M. Campbell—Pétition pour rappeler le bill des abattoirs. Déposé.

M. Bacon demande la suspension du règlement pour discuter le bill rappelant la section de la loi de Revenu qui autorise les maisons de jeu [illegible] licence. Pas d'objection. Le bill passe. Ce bill ordonne la fermeture immédiate des maisons de jeu.

[illegible]

M. Brangha est d'opinion que toute la loi de Revenu a été le 1er janvier 1870, mais que pour en finir encore mieux, il faut rappeler la loi d'une manière formelle. Référé au comité judiciaire.

M. Ray sous la suspension du règlement, présente un bill pour rappeler la clause de la section 3 de la loi de Revenu, relative aux monnaies [illegible]. Référé.

Le Sénat s'ajourne.

Chambre des Représentants.—Cinquante huit membres sont présents et M. Carr est au fauteuil.

L'orateur annonce les comités tels qu'ils ont été composés. (On trouvera la liste nominale des membres dans notre partie anglaise.)

M. Dewees présente une résolution nommant un comité de 5, l'orateur devant en être le président, dans le but de réviser le règlement de la Chambre. Adoptée.

Le même membre présente une résolution pour nommer un comité spécial de cinq qui sera chargé de s'enquérir des affaires financières du Bureau de police métropolitaine.

Une motion de suspendre le règlement pour adopter finalement cette résolution est perdue par un vote de 38 contre 33. Les deux tiers étant nécessaires.

M. Lowell, de Caddo, présente une résolution pour la nomination d'un comité mixte, qui sera chargé d'examiner les livres, comptes et autres documents spéciaux du trésorier d'Etat et de l'auditeur des Comptes Publics. Adoptée au moyen de la suspension du règlement.

Une résolution permettant à chaque membre de la Chambre de choisir trois journaux quotidiens, est adoptée.

M. Dewees, de Bienville, présente un bill faisant une allocation de $300,000 pour couvrir les dépenses de l'Assemblée Générale, et $35,000 pour couvrir les dépenses des deux chambres. Ce bill charge le trésorier d'Etat de négocier les warrants de l'auditeur au plus haut prix de marché et de payer les membres et employés avec la circulation ainsi obtenue.

Le bill est lu une première et seconde fois et référé au comité général.

M. McMillen trouve le bill très mauvais et s'oppose à ce que la Chambre se forme en comité général. Il s'y oppose aussi, parce que le message du gouverneur attend sur le bureau de l'orateur qu'il en soit fait lecture. Il ne serait pas courtois d'ajourner encore la lecture du document.

M. Dewees retire sa motion de référer au comité général. M. McMillen dit qu'il ne peut le faire tant qu'il aura la parole. L'orateur décide le contraire. McMillen en appelle et l'orateur est soutenu par 39 contre 27. Le bill est référé au comité général.

M. Gaidry, de Terrebonne, présente une résolution accordant l'usage de la salle des Représentants aux vétérans de 1814 et '15.

M. McMillen présente un substitut portant que comme le nombre des vétérans de 1815 s'était largement augmenté depuis que l'Association de la Foire Agricole aurait invité à offrir l'usage des Fair Grounds aux vétérans le 8 janvier 1870. Ce substitut est adopté. [illegible] rejeté.

La résolution de M. Gaidry est alors adoptée par 45 contre 19.

Lecture est alors donnée du Message annuel du Gouverneur, après quoi, le document est envoyé à l'impression. Nous en extrayons ce qui suit:

FINANCES DE L'ETAT.

La situation financière de l'Etat réclame votre attentive considération. Cette situation est telle qu'elle entrave mon administration, et le crédit de l'Etat, comme cela est attesté par la cote des fonds publics, n'est pas satisfaisant....

[illegible]

[illegible]

ÉDUCATION PUBLIQUE.

Le rapport du surintendant de l'Education publique montrera le caractère imprévoyant de la loi actuelle. Le mécanisme est général et dispendieux, à tel point qu'il a échoué. Je suggère que le plan soit simplifié, les districts agrandis et les pouvoirs du Bureau d'Etat augmentés. [illegible]

TRAVAUX PUBLICS.

La compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Mobile et Chattanooga n'a pas commencé la construction de son chemin sur la rive occidentale du fleuve. Elle promet de compléter prochainement le chemin, et d'établir une communication entre cette ville et Houston, le centre des voies ferrées au Texas.

La construction de dragues avec les machines nécessaires a occasionné quelque délai dans l'exécution du canal du Mississipi et du Golfe du Mexique. On presse vigoureusement l'entreprise. Trois grands bateaux dragueurs sont occupés aux travaux d'excavation et ils seront dans quelques jours renforcés par deux autres. On compte sur l'achèvement prochain de ce canal.

IMMIGRATION.

La population est un des premiers besoins de l'Etat. Nous avons moins de 800,000 âmes dans nos limites, et notre Etat pourrait en nourrir dix fois autant.

Aucune section de l'Union n'offre aux émigrants des autres Etats ou des pays étrangers plus d'attraits sous le rapport de la fertilité du sol, de la variété et de la valeur de ses produits, de la salubrité du climat et du caractère cordial et hospitalier des habitants. Le rapport des commissaires d'émigration vous informera des résultats de leurs travaux pendant l'année écoulée. Je suis heureux de constater que ce bureau sera bientôt en état de se suffire et qu'il n'aura pas besoin d'allocations.

ÉTABLISSEMENTS DE CHARITÉ.

J'appelle respectueusement votre attention sur les rapports des autorités de l'Asile des fous à Jackson, de celui des sourds-muets et des aveugles à Bâton-Rouge et de l'Hôpital de Charité à la Nouvelle-Orléans. La condition de ces institutions mérite d'être prise en considération.

PÉNITENCIER.

Les locataires se sont conformés à leur engagement de placer 200 métiers pour la manufacture des cotonnades et des lainages dans le pénitencier. Le matériel est excellent et conforme au contrat entre les locataires et l'Etat. Il y a 326 condamnés au pénitencier. J'ai fait grâce à trois personnes pendant l'intervalle des deux dernières sessions et leurs noms seront envoyés au Sénat.

MAISONS DE JEU.

A votre dernière session, votre loi sur le revenu contenait une clause qui taxait les maisons de jeu comme les autres professions légitimes, et leur donnait implicitement une licence. J'ai été informé par le président du comité de la Chambre sur les voies et moyens que cette clause n'était pas dans le bill quand il a été fait le rapport à la Chambre, et rien ne constate qu'il ait été adopté un amendement pour faire insérer cette clause dans le bill. [illegible]

[illegible]

L'avocat-général n'a pas été d'abord avec moi et a refusé d'intenter des procès contre ces institutions et conformément à la Nouvelle-Orléans [illegible]

[illegible]

H. C. WARMOTH,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Un message spécial du gouverneur est lu. Ce message contient, à l'égard de M. Wickliffe, auditeur des comptes publics, les mêmes accusations que celles qui furent portées l'année dernière devant la Législature. [illegible]

CHRONIQUE LOCALE.

Itinéraire.—Les "Twelfth Night Revelers" qui donneront ce soir leur représentation mystérieuse au Théâtre de l'Opéra, partiront ce soir à 8 h. rue du Canal, et ils se rendront [illegible] Canal, Camp, Julia, St-Charles, Poydras, Camp, Canal, [illegible] De la rue Royale ils procéderont en masse au théâtre de l'Opéra.

Les Soeurs de la Providence.—Une foire au profit des Soeurs de la Providence est ouverte depuis dimanche à l'Ecole des Orphelins Indigents, au coin des rues Union et Grands Hommes, et durera jusqu'au 14. L'Hospice de la Société a un besoin urgent de secours, et nous espérons que les généreux efforts des dames patronnesses [illegible]

L'Affaire du Quo Warranto.—Cette affaire a été appelée hier matin. Le pétitionnaire, M. G. de Feriet, allègue que les défendeurs n'ont aucun droit à siéger dans le Conseil de ville, et qu'ils doivent en être exclus.

Le juge Thomas, plaidant pour les assignations, oppose une exception péremptoire et soutient que les articles du code de Procédure et la clause de la Charte de ville donnent le droit à tout citoyen de faire établir la légalité des prétentions des officiers de ville à des places qu'ils peuvent réclamer, ont été rappelés par l'acte d'intrusion et ne sont plus des articles de loi.

M. Bermudez répond que la charte de ville est une loi spéciale et que l'acte d'intrusion étant général dans ses termes, ne peut rappeler une loi spéciale. Il cite la décision de la Cour Suprême dans l'affaire de Blenhead.

M. Bermudez ayant terminé son argumentation, le juge dit que la matière est décidée et que l'affaire doit être remise à demain matin.

Meeting.—Il y a eu, mardi soir, conformément à une convocation faite il y a quelques jours, une grande assemblée de citoyens de Jefferson, dans la salle de la compagnie de Hook & Ladder. L'objet du meeting était de former une association dans le but de dévoiler les mauvaises pratiques et les fraudes des officiers municipaux et de les traduire devant la justice afin que justice s'en suive. L'association se composera de tous les citoyens intéressés au bon ordre et à la prospérité de Jefferson, sans aucune considération de parti. Un comité exécutif de cinq citoyens sera nommé pour refuser le paiement d'obligations illégalement émises [illegible] Le tout a été couronné par une protestation présentée à l'association et la nomination des membres du comité exécutif, qui sont MM. B. J. West, Garner, Webster, Weidner et Bower, avec le capitaine Beckner, président de droit.

Accident de bâtisse.—Hier vers minuit, la maison en briques à deux étages, située au coin des rues Canal et Decatur et occupée comme café par John Trescott, a éboulé [illegible] une galerie. La police a placé [illegible] barrière de garde autour de la bâtisse [illegible]

Un autre rapport dit que la corniche est tombée avec grand bruit, [illegible]

Feu destructeur.—Hier matin, vers 3 heures, le feu a pris à deux maisons en bois, à deux étages, situées au coin des rues Magazine et Race, et occupées, l'une comme une épicerie et l'autre comme une résidence [illegible] Les deux bâtisses appartiennent à M. Wick [illegible]

Vol.—Hier vers 2 heures du matin, un vol de linge et de bijoux a été commis chez M. C. Babin, rue Jackson, entre les rues Dryades et Baronne. On ignore entièrement quels sont les voleurs.

Blessures.—Mardi, vers minuit, dans une querelle survenue au Denny Saloon, sur la levée, entre John Hays et Thomas Harris, ce dernier a reçu deux coups de poignard. [illegible] Le blessé a été envoyé à l'hôpital et [illegible]

L'Insurrection du Winnipeg (2e col.)— see below.

L'Immeuble de Jefferson.—Appel a été interjeté de la décision du juge Pardee, du 28 décembre dernier, levant l'injonction contre le maire B. J. Kreider. L'affaire sera appelée le 31 mars.

CONSEIL DE VILLE.

Aldermen.—Réunion, hier soir, sous la présidence de M. Shields.

M. O'Brien, du comité de vérification, rapporte que les acceptables de M. Warmoth sont en règle.

La résolution relative à une réserve des revenus des marchés pour régler avec la banque du Sud, est référée au comité de finance.

Plusieurs résolutions et communications sont référées.

Sur motion, le Conseil élit pour président M. Pedson qui prie M. Shields de continuer jusqu'à la fin de la séance.

La résolution pour rappeler toutes les ordonnances sur le prix du pain est ajournée.

Les vacances dans les divers comités sont remplies.

Nombre de résolutions, y compris celles relatives à l'adjudication des contrats pour la ferme des marchés et pour réparer les ponts, sont référées.

Le Conseil s'ajourne.

Assistants-Aldermen.—Réunion hier soir, sous la présidence de M. Pandely.

Recettes pendant la semaine finissant le 31 décembre 1869, $14,522 12; dépenses $16446 14; balance $3,9?7 44.

Balance pour les waterworks $6,886 16.

Une communication du commissaire des rues se plaint des difficultés qu'il rencontre pour faire réparer les rues, ponts, etc., et priant le conseil de désapprouver certains contrats. Référée au comité des rues.

M. Pemberton demande que le Conseil remplisse les vacances dans les comités.

M. Camp s'oppose au rapiéçage et demande que tout soit refait de fond en comble.

La motion de M. Camp prévaut avec le résultat suivant:

Président M. Fish, secrétaire John W. Tobin, sergent d'armes Chas. Fonda. Président du Comité de finance, W. H. Pemberton; des rues, M. Farrell. Waterworks, C. Camp; Chemins de fer M. Pandely. Le Conseil s'ajourne.

AMERIQUE DU SUD.

Par l'arrivée du steamer d'Aspinwall on a reçu à New-York quelques nouvelles récentes de Centre Amérique et de la côte du Pacifique.

Au Costa Rica, le congrès a voté une loi établissant qu'une majorité des deux tiers de voix serait suffisante pour que le jury prononce, en matière de presse, un verdict de condamnation.

Les nouveaux argonautes qui s'étaient embarqués sur la goëlette Petrel pour aller à la recherche d'un trésor de quinze millions sont revenus de l'île des Cocos, en bonne santé, mais ne rapportant qu'un lest de cailloux.

Le gouvernement de Guatemala n'a pu encore parvenir à réduire la bande insurgée de Serapio Cruz qui se tient retranchée dans les montagnes.

La paix la plus parfaite règne dans tout le territoire du Honduras.

La Gazette Officielle de Honduras publie sur la situation des travaux du chemin de fer inter-océanique, les rapports et après:

Les ouvriers du chemin s'occupent à construire des maisons pour leur logement dans cette ville. De Port-Cortez à l'intérieur, il y a une section de la voie d'une longueur de quatre milles, munie de traverses et prête à recevoir des rails; une autre section de dix milles a été débarrassée des arbres et aplanie. Les travaux avancent rapidement. Les instructions reçues dernièrement des entrepreneurs d'Angleterre, sont d'augmenter le personnel, pendant la saison des pluies, jusqu'à 800 ouvriers, et dès le mois de janvier d'en employer 6,000.

Au Nicaragua, par un décret émis à Managua, amnistie est accordée aux rebelles qui feront leur soumission, et les fugitifs qui remettront leurs armes recevront une gratification d'une piastre.

Sur l'isthme, le volcan de Parsos est toujours en pleine éruption. Toutes les terres environnantes sont couvertes de cendres et rendues stériles; les rivières débordées ont détruit toutes les villes situées sur leurs cours.

Dans l'Equateur, le ministre des relations extérieures a adressé aux agents diplomatiques étrangers résidant à Quito une note circulaire déclarant que, "en vertu d'une attribution constitutionnelle les enfants nés dans l'Equateur ne pourront pas être considérés d'aucune nationalité; qu'ils doivent être Equatoriens, même si leur [illegible] a Quito [illegible]

Cette prétention du gouvernement équatorien soulève [illegible] questions internationales.

Au Pérou, on signale de nouvelles manifestations en faveur du Paraguay. Le pays est tranquille, la colonisation et les travaux de chemins de fer se poursuivent activement. M. Pedro Galvez a été nommé ministre du Pérou à Paris et à Londres.

L'Insurrection du Winnipeg.

EXPÉDITION DE FLIBUSTIERS.

Une lettre de Pembina donne les détails suivants sur les chefs de l'insurrection du Winnipeg:

"Louis Rielle, secrétaire du gouvernement provisoire et commandant en chef des insurgés, est un jeune homme de 24 ans seulement et de petite taille. Son père est né au Canada; son aïeul est aussi d'origine canadienne. Il a reçu une bonne éducation dans le Minnesota, et l'on s'accorde à le dire très intègre et très intelligent. Lorsqu'on lui demande quel est le but des intentions du nouveau gouvernement, il répond: "Notre grande préoccupation est d'empêcher qu'on ne nous réduise à la condition de l'Irlande."

"M. John Bruce, le président du conseil, est aussi d'origine écossaise. C'est un fermier qui jouit d'une certaine aisance; il a rempli des fonctions publiques sous le gouvernement de la Baie d'Hudson. On le dit intelligent et honnête.

"Le troisième chef de l'insurrection est né aux Etats-Unis, de parents irlandais. Il se nomme Donohue. C'est un jeune homme de 25 ans. Membre du conseil gouvernemental, il forme avec Rielle et Bruce le comité exécutif de la nouvelle République.

"Le plupart des insurgés sont des métis. On en fait généralement une trop fausse idée des métis qui, loin d'être à demi sauvages, ne diffèrent que des Canadiens que par la présence dans leurs veines de quelques gouttes de sang indien. Au Canada, il y a peu de personnes dont le sang est plus pur, surtout dans la partie inférieure de la province. [illegible]

"En ce qui concerne M. McDougall, le gouverneur que le Canada voudrait imposer à la colonie, on le dit peu propre à remplir ses délicates fonctions. C'est un homme très violent et dont la probité est vivement mise en doute. Il paraît que le parti ministériel du Canada, qui le déteste et le craint à la fois, l'a fait nommer gouverneur du Nord-Ouest afin de se débarrasser de lui. On reproche aussi à M. McDougall d'avoir amené tout un état-major de carpet-baggers qui considèrent le territoire comme une proie et auxquels des hommes libres ne sauraient songer à confier leurs biens et leurs personnes, alors surtout que leur autorité ne peut être soumise à aucun contrôle."

Le Sun annonce qu'une société s'intitulant Ligue américaine d'annexion, et ayant pour objet l'annexion aux Etats-Unis de toute l'Amérique du Nord et des Antilles, vient d'organiser une expédition armée destinée à coopérer avec les insurgés canadiens de la Rivière Rouge. Au dire du Sun, cette expédition comprendrait un corps de 1500 hommes et 25 éclaireurs. Huit cents hommes, armés de carabines Spencer, seraient déjà en route pour le théâtre de la rébellion et les autres ne tarderaient pas à les suivre.

Le Commercial Advertiser émet, au sujet de cette nouvelle entreprise flibustière, les judicieuses réflexions que voici:

"Les mêmes individus qui ont entrepris d'aider les fenians, puis les Mexicains, puis les Cubains—mais qui se sont bien gardés de le faire—cherchent aujourd'hui à faire semblant de ressusciter le drapeau de l'indépendance du 'patriotique Winnipeg.....' Si les instigateurs de cette entreprise voulaient seulement aller au Winnipeg et y rester, ils rendraient à notre ville un service signalé qu'elle n'aurait garde d'oublier."

Les Forçats Politiques Irlandais.—Nous lisons dans le Pall Mall Gazette la note suivante:

Depuis l'élection de O'Donovan Rossa comme membre du Parlement pour Tipperary, un certain nombre de lettres lui ont été adressées à la prison de Chatham, d'Irlande et d'ailleurs, avec les lettres M. P. après son nom. D'après les règlements de la prison, cependant, on n'accorde à aucun forçat la permission d'écrire ou de recevoir des lettres de personne, excepté après un délai de plusieurs mois, à moins que ce ne soit dans des circonstances tout à fait particulières, et cela seulement si le prisonnier a montré une bonne conduite depuis la dernière fois qu'il a écrit ou reçu des lettres.

Chaque lettre écrite à un forçat est lue soit par le gouverneur, soit par le chapelain ou par quelque officier avant que le forçat la reçoive. Dans le cas d'O'Donovan Rossa, on ne s'est point départi en sa faveur des règles ordinaires de la prison. Il semble que O'Donovan Rossa n'a point été long à apprendre qu'il a été nommé membre pour Tipperary, quoiqu'on ne l'en ait point averti officiellement. Les forçats fenians qui subissent en ce moment leur peine dans le bagne de Chatham ne sont point autant que possible mêlés avec les autres forçats aux heures de travail, et on les emploie ordinairement que dans l'intérieur de la prison, au lieu de leur faire construire le nouveau dock. On emploie ordinairement O'Donovan-Rossa à raccommoder les bas des autres forçats, et on le dit fort habile à ce travail. Comme les autres forçats, les fenians sont obligés d'aller à l'école plusieurs heures par jour."

Ce qui précède fait dire à un rédacteur de la Liberté:

"Nous n'ajouterons aucune des tristes réflexions que suggère la lecture de cet article, triste, bien triste pour l'honneur britannique! Car, même aux plus mauvais jours qui ont suivi le coup d'Etat, les transportés n'ont point été soumis à un pareil régime. Jamais on n'a imaginé de nous priver pendant des mois entiers des lettres de nos amis et de notre famille."

—Octave Feuillet travaille en ce moment à une grande pièce tirée de son roman: M. de Camors et dont il destine les principaux rôles à Mlle Desclée, et à Mme Pasca.

—On a remarqué, dans les bureaux du ministère de la guerre, que tous les conscrits de la classe de 1868, sans exception, savaient lire au moment d'arriver à leurs régiments et que plus de 89 [illegible] signer leur nom.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Message du gouverneur de la Pennsylvanie.

Son opinion sur Cuba.

Il favorise l'Annexion.

Le régent Serrano.

Il sera probablement investi du pouvoir suprême.

Chûte de Prim.

Nouvelles Européennes.

Madrid, 5 jan.—Le bruit court que le Régent Serrano sera investi du pouvoir suprême, mais que les Cortes hésitent à adopter des mesures extrêmes.

Londres, 5 janv.—Le Times, dans un article sur la crise espagnole, déplore la chute de Prim et attribue le désastre à la prolongation déraisonnable du régime provisoire.

Nouvelles de Washington.

Washington, 5 janv.—Le Revenu a touché aujourd'hui $384,000.

Le ministre Low partira samedi pour la Chine.

Washington, 5—Par ordre général No 1 qui vient d'être lancé du bureau de l'adjudant général, le président ordonne que tout ce qui concerne la Géorgie dans l'ordre général No 3 émané du 3e district militaire, à la date du 22 juillet 1868, et dans l'ordre général No 55 du 28 juillet 1868, est contremandé, et le général Terry est chargé d'exercer, jusqu'à nouvel ordre, dans le dit Etat, les pouvoirs d'un commandant de district militaire, ainsi qu'il est pourvu dans l'acte du 2 mars 1869, sous l'ordre 83, daté de Washington le 24 décembre 1869.

Nouvelles diverses.

Harrisburg, 5 janv.—Le gouv. Geary, dans son message, favorise la reconnaissance des Cubains et dit que géographiquement l'île de Cuba appartient aux Etats Unis. Il se prononce pour l'expansion de la circulation, par l'établissement de nouvelles banques nationales.

Marchés Européens

Liverpool, 5 janv. au soir—Coton ferme à la clôture; Uplands 11 1/2 à 11 5/8. Orleans 11 3/4 à 11 7/8. Vendu 12,000, dont 3,000 pour l'exportation et la spéculation.

Londres, 5, au soir—Consolidés 92 3/8 à la clôture; 5 20, 87.

Paris, 5, au soir—Bourse calme à la clôture, Rentes 74.

Havre, 5—Coton irrégulier à l'ouverture.

Marchés américains.

New-York, 5 janv. au soir—Argent plus facile à 7. Sterling inactif 8 5/8 à 8 3/4. Or de 119 7/8 à 120 à la clôture. Fonds publics forts; 520 [illegible] Le Sud irrégulier à la clôture.

New York, 5—Coton, lourd à la clôture et en baisse. Vendu 12,000 balles. Mid. 25 1/4.

Mobile, 5—Coton en bonne demande. Marché calme à la clôture. Vendu 1000 balles. Mid. 23 3/4 à 24. Reçu 1296.

New-York, 5, au soir—Louisiane 66 1/2 et 68. Levée 65 1/2.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 5 janv.—Descendant, les steamers Belle Lee et W. R. Dabee. Le fleuve monte rapidement.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 5 janv—Pas d'arrivages.

Passe à Loutre, 5 janv.—Arrivée, le schooner Cecilia, de Mexico, avec des fruits; le schooner Joe Kelly, des îles Turques, avec du sel.

(Dépêches d'hier soir.)

Washington, 5 janv.—Les opérateurs du télégraphe ont décidé de s'abstenir de toute boisson spiritueuse pendant leur service.

Les déboursements du Trésor pendant le mois de décembre s'élèvent à $11,000,000, sans compter la dette publique.

Le commodore Green commandera l'escadre orientale de la flotte du Nord-Atlantique.

San Francisco, 5 janv.—L'état annuel du Bulletin fait figurer les importations à San Francisco pour $13,000,000 et les exportations pour $58,000,000, les ventes d'immeubles pour $20,000,000.

Les opérations de la monnaie se sont élevées à $14,000,000.

Recettes des douanes et du revenu des Etats-Unis, $11,500,000.

Le Bulletin dit que la population de San Francisco est de 170,000 âmes, et que l'Etat remplit vite avec une population industrielle et permanente. La richesse agricole s'est grandement développée et la perspective pour 1870 est très encourageante.

New York, 5 janv., midi—Or, 119 1/3. Coton en peu plus facile. Mid. 25 1/4.

Un Catholique Libéral.

M. de Montalembert vient d'adresser aux étudiants suisses de Valais une lettre qui a eu un grand retentissement en France et à Rome. Voici la teneur de cette lettre:

Messieurs,—L'année dernière, à pareille époque, vous m'avez fait l'honneur de m'adresser un témoignage d'intérêt qui m'a touché, et j'en ai lu que vous désiriez recevoir de moi, cette année, quelques paroles de sympathie et d'encouragement. J'en suis encore plus touché que surpris, car il arrive rarement aux jeunes de penser qu'ils ont besoin des vieux. [illegible]

[illegible]

Je tremble toujours de les voir céder au découragement ou à l'indifférence, comme la génération qui a surgi en France après la révolution de 1848 et le coup d'Etat de 1851. Même quand ils ne me demandent rien, je me sens toujours porté à crier aux jeunes gens: "Courage et confiance! Travaillez énergiquement pour la bonne cause, pour la vérité, la justice et la liberté, et soyez sûrs que vous ne vous en repentirez jamais." On a mauvaise grâce de se donner soi-même pour exemple, mais on ne peut guère rendre service à la jeunesse, qu'en la faisant profiter de l'expérience d'autrui. Laissez-moi donc vous l'avouer: Moi qui ai tant lutté, tant parlé, tant écrit, et plus souvent sans aucun succès immédiat, je n'ai qu'un regret, celui de n'avoir pas écrit, parlé, lutté davantage, pendant que cela m'était encore possible. A la fin de toute carrière, longue ou courte, brillante ou obscure, il ne reste de lumineux et de consolant ici-bas que le souvenir des efforts et des sacrifices consacrés à l'éternelle lutte du bien contre le mal, du vrai contre le faux.

Il faut savoir labourer et semer, sans compter sur la moisson, mais avec la certitude que cette moisson, même faite par d'autres, profitera au triomphe du bien. Ce bien est difficile à faire, mais il se fait; et depuis la venue de Notre Seigneur Jésus-Christ en ce monde, il a lentement mais incontestablement progressé. L'histoire, d'accord avec la raison, le prouve chaque jour davantage à ceux qui l'étudient sincèrement. Le présent vaut mieux que le passé et l'avenir vaudra mieux que le présent.

C'est à vous, bons et chers jeunes gens, qui êtes les hommes de l'avenir et qui en aurez, chacun en ce qui le concerne, la responsabilité. Vous ne sacrifiez pas cette mission à d'aveugles regrets ou à des utopies puériles. J'ai été, comme historien et comme polémiste, l'apologiste laborieux du passage catholique. Mais je me révolte avec indignation contre ceux qui veulent, comme la plupart des oracles actuels de la publicité religieuse, de ridicules et furibondes diatribes contre l'esprit moderne, ou des programmes d'instruction théocratiques ou autocratiques que cet esprit, Dieu merci, n'acceptera jamais.

Résolus à rester inviolablement fidèles aux lois et aux dogmes de vos pères, vous avez tous le droit et le devoir de vous arranger du temps et du pays où Dieu vous a fait naître. Vous n'y manquerez jamais d'épreuves ni de périls; mais, en subissant les uns, en bravant les autres, avec l'humble et viril courage du chrétien, demeurez convaincus que vos pères ont eu tout autant et même plus à souffrir que vous. Rien ne contribuera plus qu'une telle conviction à vous donner le calme et la persévérance qui vous seront nécessaires dans la suite de votre vie.

Bien que vous habitiez un pays que les amis de la liberté aiment à citer en même temps que les Etats Unis d'Amérique, vous savez mieux que moi combien ce noble pays est encore loin de ressembler à ces modèles d'outre-mer. Quand on lit les discussions de vos assemblées, quand on voit les actes qui en émanent, on est stupéfait du grand rôle qu'y jouent encore la confiscation, la prohibition et la proscription; témoin ce qui s'est passé récemment en Thurgovie et dans le Jura bernois.

Rien ne ressemble moins que ça au pays de Washington et de Franklin. Mais ces tristes violences, ces sottes exclusions, ces honteux anachronismes vous montrent assez quels sont les progrès nécessaires, les réformes urgentes, les luttes laborieuses dont vous devrez être les indomptables champions, afin de faire régner dans la patrie de Tell et de Winkelried la vraie liberté, la liberté qui convient aux temps modernes et qui tôt ou tard deviendra le patrimoine inaliénable de ses défenseurs chrétiens.

La France après une longue défense, vous malheureusement vous servir d'exemple. L'honneur de vos [illegible] tous les dévouements [illegible] chrétiens [illegible] vous a été [illegible]

[illegible]

Qui si vous vivez dans un pays libre, [illegible] Dans vos [illegible] nous pouvons [illegible] vous, à l'exemple dépendant de nos jours [illegible] bonheur, [illegible] de votre religion. [illegible] les écarts d'une théocratie [illegible] les autres protestants de [illegible] par des [illegible] parce que les [illegible] pourront obtenir [illegible] qu'ils manquent d'éléments [illegible] et notre [illegible] Aussi, la vie politique, condamné par l'étrangers et [illegible] souffrances à une vieillesse prématurée, enterré avant que d'être mort, je fais vœu paraître en dehors de toutes les choses d'ici-bas. Cependant j'y tiens encore par mon intérêt pour les luttes analogues à celles qui m'ont autrefois enflammé. Et cet intérêt redouble quand je vois les générations nouvelles descendre dans l'arène pour y rencontrer les mêmes obstacles, les mêmes mécomptes, les mêmes épreuves que leurs prédécesseurs.

—Une transaction d'un nouveau genre, qui a eu l'avantage d'amuser pendant quelques jours les habitants de Newport, dans le Kentucky, vient de se développer dans une cour de justice de cette localité. Un nommé Yelton, appelé comme témoin dans une affaire qui se plaidait, répondit de la manière suivante aux questions qui lui furent adressées:

L'avocat. — Etes-vous en bons termes avec Oreutt?

Le témoin. — Oui, monsieur.

L'avocat. — N'avez-vous jamais eu aucune querelle ou difficulté avec lui?

Le témoin. — Non, jamais.

L'avocat. — N'avez-vous pas enlevé la femme d'Oreutt, et ne vous êtes-vous pas enfui avec elle? N'avez-vous pas eu une difficulté avec lui à ce sujet?

Le témoin.—Je n'ai jamais enlevé sa femme.

L'avocat.—N'avez-vous pas enlevé sa femme de concert avec un nommé Gosney?

Le témoin.—La femme n'est pas allée avec nous, mais nous ne l'avons pas enlevée à Oreutt. Il n'y a eu aucune difficulté à ce sujet; cela s'est passé à la satisfaction générale. Nous avions fait un échange; je lui donnai un cheval pour sa femme, seulement, il était aperçu qu'il voulait m'imposer plus que le contrat ne stipulait, je lui renvoyai sa femme, et tout fut dit. Nous n'avons pas eu de querelle ou de difficulté à ce sujet.

L'avocat.—Comment a-t-il voulu vous en imposer?

Le témoin.—J'avais échangé le cheval contre sa femme, mais il voulait me faire prendre, par dessus le marché, deux jeunes enfants et un chien. Je lui ai alors rendu sa femme. Je ne veux pas dire par là qu'il ait triché à mon égard, car la transaction était équitable, mais il m'en a imposé—il a eu l'avantage du marché. Je n'avais nullement besoin des enfants et du chien.

Ce témoignage a été donné d'un grand sérieux et d'une manière qui démontre que le témoin considérait la transaction comme parfaitement légale. Ayant annulé son marché avec Oreutt, on suppose qu'il est disposé à prendre en considération toute nouvelle proposition qui pourrait lui être faite au sujet d'un marché de même genre, seulement nous conseillerons aux spéculateurs qui voudraient lui proposer de se rappeler qu'il n'accepte ni enfants, ni chiens.

— On serait dans l'erreur, dit le Nouvelliste de Seine-et-Marne, si l'on croyait que la réputation du fromage de Brie date seulement des temps modernes. On trouve dans un compte de l'an 1217, publié par Félix Bourquelot, la mention d'un envoi de deux cents fromages de Brie au roi Philippe-Auguste, par Gervais, comptable des terres de Saint-Jean et de Saint-Ayoul de Provins. Ces deux cents fromages coûtèrent... douze sols.

TEMPERATURE—5 Janvier 1870.
Thermomètre de C. Duhamel, opticien
No 111, rue du Canal.

6 heures A. M.	....	34	degrés.
12 " M.	....	46	"
3 " P. M.	....	55	"
6 " P. M.	....	54	"

$55.—C'est le prix, à New York, de la Machine à coudre de Grover & Baker qui se vend au No 182 de la rue du Canal. On ne paye ni prime ni assurance.

— — —

ADRIEN DELPIT. NICOLAS CLAUDEL.

A. DELPIT & Cie.

Fabrique à Vapeur de Tabac à Fumer et à Priser,
13 & 15............RUE ST-LOUIS............13 & 15
Dépôt......Encoignure Carondelet et Commune......Dépôt

PREMIER PRIX aux Expositions Universelles de Paris, en 1855 et en 1867.
PREMIER PRIX aussi à l'Exposition d'Altona (Allemagne), en 1869, accompagné du Diplôme d'Honneur.
30 déc—1m

SECOND BAL
Paré et Masqué
ANNUEL.
CONCLAVE ÆTNA No. 15,
S.'. W.'. M.'.
A LA SALLE DES
ODD FELLOWS.
MARDI SOIR, 25 JANVIER 1870.
COMMISSAIRES.
313 Membres bona fide du Conclave Ætna No. 15.

Les demandes pour des invitations de dames doivent être adressées par écrit et contenir le nom, la résidence des personnes pour lesquelles elles sont faites, et signées par les demandeurs et appuyées par un membre du Comité.

On peut laisser les listes chez M. H. Kunts, encoignure Carondelet et Canal; Max Nebout, encoignure Dauphine et Canal; J. A. Botsé, au magasin Pifet, rue du Canal, B. A. Ker, No. 142 rue Commune.
2janv—if—PP

A VENDRE.
Pour Cause de Départ.
Le bail et les installations pour un magasin de Dry Goods ou d'une Grocerie sont offerts au magasin situé à l'angle des rues Toulouse et Dauphine, No. 120.
—Aussi—
Un magnifique assortiment de NATTES, à des prix très réduits.
6 jan—6t D. BLANCHARD.

PIERRE DUFORT,
Successeur de Ch. Laborde.
88......Rue St-Louis......88
Entre Royale et Bourbon.
A transféré ses écuries du No. 30 de la rue Orléans à l'adresse ci-dessus.
Voitures pour familles, mariages et Enterrements.
6 jan—3 mo

D. H. HOLMES.
Lors ayant beaucoup baissé, nous offrirons, à partir de LUNDI, 3 JANVIER, tout notre stock de
Marchandises Sèches
de Fonds et de Fantaisie,
A un bon marché extraordinaire.
Les acheteurs de la ville et ceux de la campagne sont respectueusement invités à venir examiner
L'ASSORTIMENT,
— Qui est un —
DES PLUS COMPLETS DE LA VILLE,
Aux Nos 155 de la rue du CANAL et
19 de la rue BOURBON.
6 jan—6t PP

Consulado de España en Nueva Orleans.
Desde este dia hasta el 31 marzo próximo, queda abierta la matrícula para los ciudadanos españoles residentes en esta ciudad y su distrito consular. Esta matrícula es gratuita y obligatoria y los que dejen de inscribirse en ella para la época prefijada, no tendrán derecho a que se les dispense su protección por este consulado en los tratados y derechos de gentes.
Nueva Orleans, 1º enero 1870.
El cónsul, CARLOS PRE
1erjanv—6t

AVIS
Nlle Orléans, 4 Janvier 1870.
L'assemblée annuelle de la Société des O[illegible] aura lieu à l'Asile Poydras, le LUNDI 17 de ce mois, de midi à 2 heures de l'après-midi.
Mme M. J. ANDERSON,
5jan—au 17 Secrétaire.

PLANTES, ARBRES FRUITIERS, &c.
AU JARDIN FRANÇAIS.
Plantes de Fleurs, Oignons et Graines, Arbres fruitiers. M. ALBERT a l'honneur d'informer [illegible]
5 janv—15 f

PLANTES, PLANTES.
[illegible]
[illegible] TURCODOUX, jardinier, [illegible]
ANCIEN ET EFFICACE.
PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC.
LES CÉLÈBRES PILULES
DU Dr. C. McLANE,
POUR LA MALADIE DE FOIE.
La plus grande découverte médicale du siècle.
Des millions de malades en chantent les louanges.
Toutes les familles et chacun devraient en avoir.
SOUFFREZ-VOUS MAINTENANT?
Avez-vous mal de tête ou une douleur au dos?
Avez-vous la constipation?
Avez-vous des aigreurs?
Avez-vous une mauvaise haleine?
Avez-vous les mains et les pieds froids?
Avez-vous la fièvre et frisson?
Avez-vous des palpitations de coeur?
SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.
Avez-vous une interruption des menstrues?
Avez-vous des étourdissements?
Avez-vous des irrégularités ou des faiblesses?
Avez-vous des élancements?
Avez-vous une peau jaune et décolorée?
ANCIEN ET EFFICACE
SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.
Avez-vous des coliques ou la diarrhée?
Avez-vous un estomac gonflé ou relâché?
Avez-vous un esprit sombre ou un manque d'appétit?
Avez-vous des symptômes bilieux quelconques?
SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.
Prenez l'avertissement. Les délais sont dangereux.
Ce conseil peut vous prévenir d'or pour les malades. Recherchez les PILULES DU Dr McLANE POUR LA MALADIE DE FOIE. Il n'y a de véritables que celles qui portent la signature de
FLEMING BROTHERS.
On en vend dans le monde entier.

Entrepot de Tapis—No 17 rue de Chartres
A. BROUSSEAU & Co.,
Reçoivent, directement, de manufactures anglaises et américaines,
TAPIS de toute espèce, STORES,
TOILES CIRÉES de toutes largeurs, Dessous de tables, NATTES, etc. [illegible]

ASSOCIATION CONSOLIDÉE
DES PLANTEURS DE LA LOUISIANE.
Nlle-Orléans, ce 5 janvier 1870.
L'élection annuelle de treize Directeurs de cette institution pour l'année aura lieu au siège de la Banque le LUNDI, 7 février prochain, de midi à 2 heures de l'après-midi.
6janv—1m,8fpa H. L. FRIRE, Caissier.

Louisiana Petroleum & Coal Oil Company,
Bureaux No 11, Davidson's Court.
Les souscripteurs aux actions de la Compagnie sont sollicités par les présentes que les premiers dix quarts pour cent sur le montant de leurs souscriptions est dû et payable. [illegible]
E. SABOURIN, secrétaire.
6 janv—6t

Avis.
Un enfant du sexe [illegible], âgé d'environ dix à douze ans, s'étant présenté avec un billet [illegible]
Adressez-vous au bureau de l'ABEILLE.

Conclave Gem No 22,
S. W. M.
INSTALLATION D'OFFICIERS.
Ce Conclave se réunira, VENDREDI SOIR, 7 du courant, à sept heures et demie, à la salle du "Mercantile Club." [illegible]
JOHN S. TULLY, T. E. C.
EMILE WEBER, Sec. [illegible]

ORIENT MUTUAL INSURANCE COMPANY,
DE NEW YORK.
Cette Compagnie assure le coton, à des conditions favorables, pour tous les ports d'Europe. [illegible]
N. M. BENACHI, Agent.

AUGUSTE GLAUDOT........LEON LEVY
Magasin de tabac,
GLAUDOT & LEVY,
—Importateurs de—
Cigares et Pipes de toute espèce,
Tabac à fumer, à priser et à chiquer.
114.........RUE DE CHARTRES..........114
Nlle-Orléans, Louisiane.
6janv—1m En face l'Hôtel St Louis.

Bureaux de la Compagnie du Chemin de fer des rues Canal et Claiborne.—A No 6 de la rue du Camp.—Nlle Orléans, 4 janvier, 1870.—Conformément à l'art XI de la Charte de la Compagnie une élection de sept Directeurs pour l'année, aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, le LUNDI, 17 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
5jan—jan 17 J. S. CAMPBELL, Secrétaire.

Blanchisseuse.
Une bonne BLANCHISSEUSE trouvera immédiatement à s'employer en s'adressant au No 96 rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine.
5 janv—3t

A VENDRE.
GROCERIES
Une grocerie au détail, à laquelle est attachée une bonne buvette et avantageusement située dans le Deuxième District. Le propriétaire actuel désire la vendre parce qu'il ne peut pas s'en occuper lui-même.
S'adresser au bureau de l'Abeille.
5janv—3t

☞ Bureau des Water-Works de la Ville.—Nlle-Orléans, 1er janvier 1870.—Le public est par présent notifié que tous les bills pour la location de l'Eau sont dûs et payables d'avance. Les services du collecteur n'étant plus requis, tous les bills doivent être payés à ce Bureau.
E. WAGGAMAN,
6janv—10 Surintendant des Eaux.

CHANGEMENT D'AFFAIRES.
Le soussigné prévient le public qu'à partir du 1er janvier 1870, il cesse entièrement le commerce de grains qu'il exerce depuis [illegible] par conséquent, il offre à partir de la même date [illegible]
J. JACOB.
No 161 rue Bourbon, entre St-Pierre et Orléans.
4 jan—6t

On demande
Une cuisinière, aussi une FEMME de CHAMBRE, qui puisse s'occuper des enfants; celle-ci parlant français ou espagnol. Recommandations requises.
S'adresser au No 130 de la rue Clio, entre St Charles et Carondelet. 4 janv—3t

BOULANGERS.
Deux jeunes gens très bons boulangers, désirent s'employer en cette qualité. S'adresser à l'Hôtel de la Réunion, rue St-Philippe No 9. 6 janv—3t

ILLUSTRATION.
LIBRAIRIE J. A. JAQUET,
139..........ROYALE..........139
Seul agent pour l'Etat de Louisiane, informe ses abonnés ainsi que le public que le prix d'abonnement pour l'année 1870 est fixé comme suit:
Un an........................$16 00
Six mois.......................8 00
Trois mois.....................4 00
Le numéro......................15
6janv—ifPP

HYPOLITE PERCIVAL,
171.........RUE ROYALE.........171
Encoignure Orléans,
Vient de recevoir de France un magnifique assortiment de BONBONS et BOITES de luxe.
Il confectionne toujours des GATEAUX et PIÈCES DE DESSERT de tous genres et pour les noces, il n'omet pas de les tenir, du beurre de la Ferme et des oeufs de premier choix.
Une attention particulière est donnée aux GATEAUX de noces, fêtes, baptêmes et soirées.
Magnifique choix de VINS et LIQUEURS, comme par le passé.
Rafraîchissements de Palmesco, à l'exception du pouvoir.
HYPOLITE PERCIVAL
No 171 rue Royale.
16déc—1m Encoignure Orléans.

COMPAGNIE
D'ASSURANCE MUTUELLE
—DE LA—
LOUISIANE.
BUREAUX : No. 120 de la rue Commune.
CAPITAL PLACÉ EN EXCELLENTES GARANTIES...............$600,000.
Cette compagnie assure contre les Risques d'incendie, de mer et de rivières, aux plus bas taux de prime, et paie les pertes à la Nlle-Orléans, à New York, à Liverpool, à Londres, au Hâvre, à Paris et à Brême, au gré des assurés.
Assurance contre l'incendie, sur maisons en briques et les meubles qui s'y trouvent, de [illegible] des maisons en bois, les marchandises, les fonds de marchandises et autres risques en proportion.
CHAS. BRIGGS, Président,
ANT. CARRIERE, Vice-Président,
J. F. ROUX, Secrétaire. 3déc—ifPP

Compagnie Lafayette d'Assurance contre le feu.
Au coin des rues Magasin et St-André.
(Entrée par la rue St-André, au premier.)
QUATRIEME DISTRICT.
Elle assure contre les pertes et les avaries occasionnées par le feu.
Président..........KASPAR AUCH.
Vice-Président.........JOHN HENDERSON.
Secrétaire..........LOUIS MATHIS.
Inspecteur d'incendie........JOHN PURCELL.
DIRECTEURS:
Kaspar Auch, William H Foster, John H. Keller, John B. Gotlieb, Charles Kuamoi, John Henderson, Drusry A. Harris, Christian Mehle, John F. Coffee, Louis Fabel, Michael Hann, James Mogan, Florence Phister, John Purcell, Robert D Martin Dr. Henry F. Wade, Henry Bemel Jr, John H. Gerding, Ph. Foxl [illegible], Alfred Shaw, H. P. Waiter, Kaspar Auch Jr., Louis Mathis, Geo. W. Dunl [illegible], et Jacob Mentzinger.
5 ja v—1 an

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.
Nouvelle Orléans, 4 janvier 1870.
Conformément aux dispositions de la Charte et à l'Acte de la Législature de la Louisiane, "LOUISIANA STATE MUTUAL INSURANCE COMPANY," de la Nouvelle-Orléans [illegible]
[illegible]
F. GANUCHEAU, Président.
F. W. BAQUIÉ, Secrétaire. 5janv—1m

MARCHANDISES SECHES
A PRIX RÉDUITS.
F. G. BARRIÈRE & CO,
Ont maintenant en magasin un stock considérable de marchandises sèches [illegible]
Lour assortiment comprend les articles suivants:
SOIERIES.
SOIERIES NOIRES, de la célèbre fabrique de Bonnet.
do NOIRES demi-deuil.
do GRISAILLES rayées et quadrillées.
TAFFETAS Failles couleurs unies.
SOIERIES rayées et quadrillées.
do brochées.
FOULARDS rayés et imprimés.
do toute unis.
MARCELINES noires et blanches.
SATIN noir et couleurs.
do Taffetas blanc.
POPELINES soie et laine.
do fantaisie, grande variété.
DRAP impératrice.
MÉRINOS et CACHEMIRES.
MOUSSELINES DE LAINE unies et imprimées
INDIENNES françaises, anglaises et américaines.
ARTICLES DE DEUIL.
TAMISES et Alepine.
CRETONNES et Parisiennes.
DRAP impératrice.
do Biarritz.
TAFFETAS de laine et Cretonne.
MÉRINOS et Cachemires.
MOUSSELINE de laine de 3 à 6/4.
ALPACA, qualité supérieure, de 3 à 6/4.
ALPACA Popeline, do do
do français, do do
CHALES Cachemire et Mérinos, carrés et longs.
do Tricot noir et couleur.
CHALES fantaisie.
do Tartan.
NUBIAS et Hoods.
ABABES et Manteaux.
ARTICLES DE MÉNAGE.
COUVERTES blanches, pour lits,
COURTEPOINTES blanches et couleur,
RIDEAUX Voile,
MOUSSELINE Jacquard,
REPS et Damas laine,
TOILE à draps 10/4 et 12/4,
do taie d'oreiller
do d'Irlande,
OUVRÉES,
SERVIETTES ouvrées et Damas,
DAMAS 8/4 et 12/4
BAS pour dames et fillettes,
CHAUSSETTES pour hommes et garçons,
MOUCHOIRS batiste tous genres,
COLS et MANCHES pour dames,
JUPONS percale
PARFUMERIE FRANÇAISE.
Un grand assortiment première qualité.
ARTICLES POUR HABITATION.
COUVERTES blanches et grises,
FLANELLES blanches et couleur,
KERSEYS et Linseys,
JEANS et Sat nets,
COTONNADES et Denims,
BON TEINT et Coutil à matelas,
COTONS écrus et blanc,
COTONS à draps écru et blanc,
Ainsi qu'une grande variété d'articles trop longs à énumérer, le tout sera positivement offert à des prix réduits.
F.G. BARRIERE & Co.
6 avr—DM.ifPP 1-5 rue du Canal.

Grande-Réduction de Prix
DANS LES MARCHANDISES SECHES
—CHEZ—
PEPIN & TURCOTTE,
135.........CANAL.........135
Maison Blanche, encoignure Baronne.
Ayant en main un immense Stock de marchandises [illegible] provenant des Encans de New-York. [illegible]
[illegible]
PEPIN & TURCOTTE.
GROVER & BAKER ONT ENCORE TRIOMPHÉ!
Cinq premiers prix à la Foire d'Etat de Jackson, Miss.
Un prix pour la meilleure machine à coudre à l'usage des familles. Un prix pour la meilleure machine à coudre pour tous les travaux d'aiguille. [illegible]

FABRIQUE
DE
CANDI.
Une des plus Grandes Fabriques du Sud
EST EXPLOITÉE PAR
NORMAN & REISS,
121 ET 123, rue de la Vieille-Levée 121 & 123
Ils y fabriquent constamment
Du Candi en gros et petits bâtons,
Toute espèce de Candis à la crème,
Toute espèce de Candis nougats,
Candie Star,
Candi amer, (Horehound)
Candi tressé,
Candi dur,
Popping Kisses américains,
Poppings Kisses français,
Pâte de Jujube,
Toute espèce de Chocolats,
Gommes,
Bonbons fins.
Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX ornés et simples. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.
Ils importent toutes sortes d'ARTICLES ETRANGERS, tels que
Boîtes de fantaisie,
Capsules de Bonbons [illegible],
Feuilles de pâte de gomme,
Feuilles or et argent,
Toute espèce de Roses,
Fleurs de tous genres,
Cornes d'abondance
Sacs de fantaisie,
Papier de etoffe, etc.
Qu'ils vendront aux plus bas prix du marché.

BON TON
CANDI.
BOITES A SURPRISES.
Toutes les boites sont remplies avec du Candi assorti et parfumé, et chaque boite vous contiendra
UNE SURPRISE.
MONTRES EN OR ET EN ARGENT.
CHAINES DE MONTRES,
EPINGLETTES
POUR DAMES ET MESSIEURS
BOUTONS DE MANCHES
BOUTONS DOUBLES,
BOUCLES D'OREILLES,
ETC., ETC., ETC.
500 DOUZAINES, venant d'arriver, et
A vendre par
NORMAN & REISS,
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée
1er oct—PPif

NOTICE.
Le soussigné, contracteur pour la collection des licences [illegible] COLPORTEURS, MARCHANDS AMBULANTS, ainsi que autres MUSICIENS AMBULANTS, [illegible]
F. S. HERNANDEZ
Contracteur.
47 PASSAGE DE LA BOURSE.

Grande Réduction de Prix
DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE,
Encoignure Canal et Dauphine.
J. JANE.
Expose grand et beau bon assortiment de FRUITS [illegible]
ORANGES, POIRES,
BANANES, LIMONS, PECHES,
DATTES de Maroc, ANGÉLIQUE,
ANANAS
CEDRAS, CHINOIS, PECHES,
[illegible]
J. Jané.
18 déc—1m—mard j-udi ven

Avis aux Familles.
CABINETS INODORES.
DÉSINFECTION PAR LA TERRE SÈCHE.
Compagnie de Hartford (Connecticut).
Agence pour la Louisiane, rue Carondelet No 2.
A VENDRE.
Commodes de terre sèche et installations de cabinets de terre, patentées, de Moule.
[illegible]

Pommes de Terre!
POUR PLANT.
1000 BARILS BOSTON PINK EYES,
JACKSON WHITES,
GOODRICH BUCK EYES, Early,
PEACH BLOWS et RUSSETS,
Et toutes les variétés pour plant.
A vendre, à bas prix, par
C. H. LAWRENCE & CO.,
Au No 30 de la rue Tchoupitoulas.

Pommes de Terre roses,
HATIVES.
C[illegible] qualité supérieure de Pommes de Terre est offerte, pour la première fois, sur le marché de la Nouvelle-Orléans [illegible]
A vendre par
C. H. LAWRENCE & CO.,
1erjanv—6t Au No 30 de la rue Tchoupitoulas.

Articles pour Etrennes.
C. ROUYER,
Encoignure Chartres et Toulouse,
Vient de recevoir un assortiment de bijouterie [illegible]

Dissolution de Société.
La Société qui existait entre JAMES McQUOID, CHRISTIAN MEHLE, JAMES M. FOSTER et JOEL J. McGINNIS, sous la raison de McQUOID MEHLE & CO., expire aujourd'hui par limitation.
[illegible]
McQUOID MEHLE & CO.
Nlle-Orléans 30 décembre 1869. 31 déc—6t

Dissolution de Société.
La Société existant entre [illegible] sous la raison de B. PIAGGIO & CO., est dissoute d'un commun accord à partir de ce jour [illegible]
B. PIAGGIO,
FERD. PINI.
Nlle-Orléans, 31 décembre 1869. 31 déc—1f

Avis de Société.
Les soussignés ont formé, aujourd'hui, une société pour les affaires de commission sous la raison PINI & BIDOT, à leur magasin No 70 de la rue Poeyfarre, près Prytanie.
Ils sollicitent le patronage de leurs amis et du public.
FERD. PINI,
(autrefois de la maison B. Piaggio & Co.)
A. BIDOT.
Nlle-Orléans, 1er janvier 1870. 1er jv 9—7f

Dissolution de Société.
La Société existant sous la raison de [illegible] CHAMPCOURT [illegible]
[illegible] 31 décembre 1869. 1er janv—6f

AVIS.
On trouvera chez
MR. FABBRONE,
TAILLEUR, No 136, RUE DE CHARTRES,
LE DIRECTORY
DE GARDNER,
POUR 1870
☞ Le seul complet. Se trouve aussi la MAP de la NOUVELLE-ORLÉANS.
Prix......Cinq Piastres.
MORRIS LEVY,
16déc 10 Agent du Southern [illegible] Co

OUVERTURE
Du premier Bain Russe dans le Sud.
M. F. GAUPP, rue Conti No 161, vient de monter un bel établissement de bains [illegible]
F. GAUPP.

A Louer Avantageusement,
POUR TOUS LES DIMANCHES.
Loge grillée, No 7, au premier rang, à l'Opéra. S'adresser au Bureau de Change, No 16 de la rue St. Charles. 20 déc—1f

LOTERIE.
Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane
POUR LE 5 JANVIER—CLASSE 5.
36 64 21 49 13 75 42 [illegible] 51 66 39 56

Les tirages ci-dessus, [illegible]
HOWARD, SIMMONS & CO.
[illegible]
☞ Méfiez-vous des [illegible]

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
(Incorporée [illegible])
Chas. T Howard.................Président.
Loterie de Numéros Simples.
MAGNIFIQUE COMBINAISON.
[illegible]
GROS LOT....$50,000.
Tirage, le JEUDI [illegible] 1870, à la N-Orléans.
HOWARD, SIMMONS [illegible] ADJUDICATAIRES
[illegible]
CHAS. T. HOWARD, président.

J. J. ALBERT,
30...Rue de Chartres...30
encoignure Douane
[illegible] CHAPEAUX [illegible]

ILLUSTRATION.
MONDE ILLUSTRÉ.
HEBERT & ESCOUSSE,
Agents DIRECTS [illegible]
ILLUSTRATION [illegible]
MONDE ILLUSTRÉ [illegible]
28 déc—1m

AVIS AU PUBLIC.
[illegible]
J. B. GROSS.
16 déc—[illegible]

J. G. BERMEL & Cie.,
Viennent de recevoir [illegible]
[illegible]
A. D. VOBIN, [illegible] SEYMOUR

VOISIN & SEYMOUR,
AGENTS DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES,
[illegible]

AVIS IMPORTANT
POUR LES DAMES.
Gants de peau à une piastre
réduits à [illegible] cts.
[illegible]
31 déc—12 f

Propriété à Louer,
[illegible]

JOUETS D'ENFANTS!
Cadeaux de Noël
[illegible]
Gueblé & Nippert,
137.......RUE DU [illegible]........137
Notre GRANDE EXPOSITION est complète et [illegible]

CHAMPAGNE,
200 Paniers Krug & Co
A vendre par
[illegible]
16déc—1m PP

Café de la Bourse,
[illegible] Propriétaire
Tout ce que le marché [illegible]
LE MEILLEUR DÎNER FRANÇAIS
[illegible]

G. L. FEVRE,
148.......RUE [illegible]........148
IMPORTATEUR DE
VEAUX VERNIS, [illegible]
[illegible]

Changement de Domicile.
Le Dr. BURAC a transporté son domicile de [illegible] au No 164 rue [illegible]
31 déc—1f